

# Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an ..... 3  
Donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

## IMPRIMERIE DE NANTERRE

### EDMOND HUBY

36 - RUE SAINT-GERMAIN - 36

M. HUBY a l'honneur de prévenir les habitants qu'il s'est arrangé avec un horticulteur du pays et peut leur fournir AU MEILLEUR MARCHÉ les aussi belles qu'à Paris, au même prix et sans aucun dérangement.

### COURONNES EN FLEURS NATURELLES

Il a toujours dans ses magasins un GRAND CHOIX de Couronnes funéraires en Perles en tous genres, depuis 1 fr. 50 jusqu'à 50 fr.

COURONNES POUR SOCIÉTÉS ET COTISATION

GRAND CHOIX DE BOURRELETS EN PERLES FINES & FLEURS

### INSTITUTION DE JEUNES GENS

15 - Rue des Muettes - 15

RUEIL (S.-&O.)

PENSION, DEMI-PENSION, EXTERNAT

Grand établissement construit y a quelques années en observant les meilleures règles de l'hygiène : 5,000 mètres de terrain — Splendide installation. — Calorifère — Eaux de source — Situation élevée dominant la ville — Vue magnifique sur St-Germain, Marly,

PRIX MODÉRÉS

DEMANDER dans TOUTES les PHARMACIES

La VÉRITABLE  
**TISANE**  
DEPURATIVE CONCENTRÉE des  
**QUAKERS**

BIEN SUPÉRIEURE  
AUX AUTRES. Agréable à prendre.  
RECOMMANDÉE PAR LES MÉDECINS  
dans le traitement de toutes les Maladies provenant  
de l'impureté du sang.

Vente en Gros : ÉTATS-UNIS, 228, Pearl Street, NEW-YORK.  
FRANCE, 200, Rue Saint-Antoine, PARIS.

Vente au détail à Nanterre : chez M. LABOUREUR, rue du Chemin-de-Fer, 31, dépositaire également de la GRANULEINE, contre les diarrhées infantiles, SIROP PECTORAL, contre les toux rebelles, VALERIANATE D'AMMONIAQUE, médicamenteusement couronné par l'Académie de médecine.

### PRIME MUSICALE GRATUITE

Nous informons nos lecteurs qu'ayant obtenu de la Revue Musicale Paris-Piano (violin ou flûte au choix) la faveur d'abonnements gratuits, dans le but de leur être agréable, ceux d'entre eux qui enverront leur adresse à M. l'Administrateur du Paris-Piano, 3, rue de Cluny, Paris, recevront gratuitement, pendant trois mois, cette Revue si pratique; de musique ancienne et moderne, dirigée par les plus éminents compositeurs et indispensables à tous ceux qui s'occupent de musique.

Il suffira de joindre à la lettre de demande, 7 timbres à 15 centimes pour frais de poste et d'envoi de cet abonnement de trois mois.  
Charmant cadeau, renfermant environ 25 francs de musique.

Éviter les contrefaçons  
**CHOCOLAT MENIER**  
Exiger le véritable nom

ON DEMANDE un apprenti compositeur-typographe. — S'adresser à l'imprimerie du journal

**A Louer de suite**  
Pièce de 80 mètres de superficie, au rez-de-chaussée pour magasin de réserve ou industrie, 6, rue St-Denis, près la Mairie S'adresser dans la Maison.

**Grand Magasin de Chaussures**  
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56  
Ancienne Maison FROMONT  
**MAUMONT Succ<sup>r</sup>**  
Chaussures de fatigue et de luxe  
Spécialité  
pour dames, fillettes et enfants  
Tous les articles se recommandent par la qualité et le soin de la confection et leurs prix modérés.

**A Louer de Suite**  
**JOLI PAVILLON**  
Avec JARDIN  
A 2 minutes de la gare de Nanterre  
Rez-de-chaussée: vestibule, salon salle à manger, cuisine. — Premier étage: 3 chambres à coucher, cabinet de toilette. — Deuxième étage: chambre à coucher, grand mansarde, 2 greniers. — BARRIÈRE.  
Prix : 800 francs  
S'y adresser : 11, r. Pascal, Nanterre

**Bachelet père**  
ENTREPRENEUR  
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
16, rue du Chemin-de-Fer  
**Mr & Mme PERARDEL**  
AGENCE  
DE  
Vente et Location  
DE MAISONS  
13, Boulevard du Couchant  
(Ancien 29)

**BARON**  
Cons/ructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1893  
Travaux de Précision  
Pièces de tours sur bois et tous Métaux. — Travail à Façon  
**USINE A VAPEUR**  
Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres  
Bicyclettes et Tandems sur Commande. Location. Réparations de Machines en tous Genres  
Ci-dessus : 7, rue du Chemin-de-Fer  
Actuellement :  
15, rue Saint-Germain  
NANTERRE (Seine)

**GROS LOT : 500.000 FRANCS**  
Pour 5 fr. on reçoit 5 numéros part. — Premier tirage, 15 Février prochain des BONS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1900 avec PRIME et SURPRISE. — 1 lot de 500.000 fr. — 2 lots de 10.000 fr. — 2 lots de 5.000 fr. — 5 lots de 1.000 fr. — 150 lots de 100 fr. — Pour 550.000 fr., 160 LOTS GAGNANTS. — Copropriété des titres. Sécurité absolue. Écrire de suite au directeur de la Banque BRESSOUX et Cie, 8, rue de Maubeuge, PARIS.

**USINE A GAZ DE RUEIL**

PRIX DU COKE		Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande
Pris à l'usine	Rendu en cave	
N° 0 .... 1 fr. 50	1 fr. 60	
N° 1 ..... 1 fr. 40	1 fr. 50	
N° 2 ..... 1 fr. 30	1 fr. 40	
Grésillon. 1 fr. 10	1 fr. 20	

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05  
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10  
Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie  
Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.  
En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque fois que le gaz consommé.

**PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES**  
PRÊTES A L'EMPLOI  
pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles Meubles, Outils, etc.

**LA MANGANINE**, couleur à l'huile très brillante et solide  
**PEINTURES AU VERNIS**  
**LA RÉSISTANTE**, Couleur à la colle en 14 nuances  
**PEINTURE PORCELAINÉ** — Peinture pour tuyaux de poêles  
**URALDA** se... véritable **PEINTURE ÉMAIL**  
VERNIS ÉMAIL à FROID, SICCATIF POUR PARQUETS  
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCRES, etc.

**CARBURE DE CALCIUM**  
Pour Appareils et Lanternes

**DAZEVILLE 17, rue du Bois**  
NANTERRE  
NE PAS CONFONDRE. retenir l'adresse exacte : 17 RUE DU BOIS

**BANQUE FRANÇAISE**  
140, Boulevard des Capucines, PARIS  
PRETS sur toutes successions en France  
ACHAT de nues-propriétés et usufruits  
Cession de rachats rétrogrés  
à un taux toujours plus élevé que les C<sup>tes</sup> d'Assurances  
Remise aux INTERMÉDIAIRES  
Téléphone N° 188 26

**Pharmacie, Bronchites, Asthme, Copalume, Expectorant**  
C'est le seul qui agit  
**CIGARETTE LAGASSE**  
Supplément des organes respiratoires  
Prix : 1 fr. la boîte, France poste  
Dépôt: Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine  
11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies.

**FUMEURS G. AUBERT**  
"Ne fumez qu'un seul" Cigarette 100, Rue de Paris, NANTERRE-4095-5000, Seine.  
CARRIÈRE & MOULIN ARRÊTÉ  
CHAIER GONNÉ, FERRONNIER INÉVITABLE

**ELEVAGE des BERGÈRES**  
5, Rue de la Croix, 5  
NANTERRE  
**ŒUFS FRAIS DU JOUR GARANTIS**  
Recommandés pour Enfants et Malades  
Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre.

Le Président de la République Française,  
Sur la proposition du Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes.  
Vu l'ordonnance du 10 juillet 1876;  
Décrète :

**Article 1<sup>er</sup>**  
Est approuvée la délibération, en date du 5 novembre 1898 par laquelle le Conseil municipal de Nanterre (Seine) a attribué à une voie publique de cette commune la dénomination du "Docteur Foucault".

**Article 2**  
Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Paris, le 4 janvier 1899,  
Signé: Félix FAURE.

La rue du Quignon portera donc désormais le nom de rue du Docteur Foucault.

### LA RETRAITE

DES INSTITUTEURS DE BANLIEUE

Nous publions in-extenso en appelant l'attention des municipalités, de la circonscription, sur son importance, le vœu déposé Par MM. Sennelier et Oudinot et adopté par le Conseil municipal de Saint-Ouen.

« Le Conseil,  
« Considérant la proposition déposée au cours de l'année dernière par M. Laurent-Cély, Conseiller général, au sujet des retraites des instituteurs et institutrices de la banlieue, proposition tendant à assimiler à cet égard le personnel de la banlieue au personnel de Paris :

« Considérant que les changements fréquents des maires sont préjudiciables à la bonne marche des études primaires et que la proposition susvisée, aurait, pour effet, d'assurer une plus grande stabilité au personnel de la banlieue.

« Délibère :  
« Emet le vœu que le Conseil général prenne en considération la proposition de M. Laurent-Cély, concernant les suppléments de retraite en faveur des instituteurs et institutrices de la banlieue et qu'il lui donne une solution favorable ».  
Signé: A. SENNELIER,  
LÉON OUDINOT.

A ce sujet M. Hennape nous communique la note suivante :  
L'Assemblée des instituteurs de la Seine a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre énergiquement l'unification des traitements du personnel enseignant à Paris et dans la banlieue.

Elle a voté en fin de séance des remerciements au Conseil général qui a voté le principe et s'est engagé dans cette voie ; puis à M. Laurent-Cély qui s'occupe tout particulièrement de l'affaire.

Le personnel de toute la banlieue a, en outre, nommé une commission de vingt membres pour poursuivre l'étude et préparer toutes les démarches.

### SOUVENIR FRANÇAIS

Société Nationale  
pour l'Entretien des Tombes des Militaires et Marins morts pour la Patrie  
Autorisée par arrêté ministériel du 29 août 1887

SIÈGE SOCIAL :  
229, rue du Faubourg Saint-Honoré, PARIS

Le but de la Société, ainsi que le titre l'indique, est tout simplement d'élever et d'entretenir les monuments élevés aux braves qui ont succombé pour la France.  
Toute personne ayant au cœur le sentiment de la patrie doit faire partie de cette société.  
Nous savons que M. Hennape a l'intention de créer une section de cette belle et utile société à Nanterre.  
Nous ne pouvons que l'encourager à persévérer dans cette idée, à laquelle nous nous associons de tout cœur.

E. H.

Au moment de mettre sous presse, on nous informe que plusieurs personnes se sont déjà fait inscrire.  
Nous rappelons que les adhésions sont reçues chez M. Hennape, 13, place de la Fête, à Nanterre.  
La cotisation annuelle est de 3 fr. par personne. — La décoration ou insigne de la Société coûte 1 fr. 50.

### Tribune Libre

Groupe Socialiste de Nanterre  
Le groupe du parti socialiste de Nanterre, désireux d'instruire la population, avait décidé dans sa séance de janvier dernier, d'organiser un certain nombre

de conférences purement scientifiques, afin de prouver que, le parti socialiste, au point de vue spécial de la science, surtout humanitaire, renfermait des hommes capables, lesquels dans ces questions, pouvaient laisser de côté la politique pour se mettre à la disposition de tous ceux qui travaillent et qui souffrent, afin de vulgariser certains éléments qui, généralement, ne sont pas à la portée de la classe ouvrière par suite de la séquestration jalouse que les classes aisées lui font subir.

Aussi comme secrétaire du Groupe, avais-je été chargé de demander à la Municipalité, l'autorisation de donner ces conférences dans la salle de la Mairie, Maison du peuple par excellence, et à la date du 15 janvier, j'écrivis la lettre suivante, ainsi qu'en fait foi le copie de lettres du Groupe.

Monsieur le Maire,  
Le groupe d'études socialistes de Nanterre, vient vous demander de vouloir bien lui accorder, pour les dates suivantes, la libre disposition de la salle des fêtes de la Mairie pour y donner des conférences scientifiques suivant le programme ci-inclus.

Nous espérons que vous voudrez bien ne considérer que le but hautement placé de ces conférences et nous accorder l'autorisation demandée.

Défaillance faite des menus frais qu'elles auront coûtés comme organisation, les diverses sommes récoltées, soit comme entrées, soit sous forme de quête, seront versées à la Caisse des Ecoles, cette œuvre étant pour nous, la plus digne de notre sollicitude car l'instruction obligatoire, œuvre impérissable de la République, nous formera des générations capables d'aborder et de résoudre les grands problèmes sociaux qui sont en ce moment l'axe de toutes les revendications.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, agréée, Monsieur le Maire, nos sincères salutations,  
Le Secrétaire du Groupe,  
R. CAZEBONNE

En réponse à cette lettre, je reçus de la Municipalité la lettre suivante :

Nanterre, le 20 janvier 1899.  
Monsieur Cazebonne,  
Secrétaire du Groupe d'Etudes Sociales de Nanterre.

En réponse à votre honore du 15 courant je m'empresse de vous faire connaître que la salle de la Mairie sera à votre disposition, comme vous le demandez aux dates suivantes :  
6 et 20 février, 6, 20, 27 mars et 10 avril à 8 heures et demie du soir, pour y faire des conférences scientifiques sous les conditions indiquées par vous.  
Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, nos sincères salutations,  
Le Maire,  
A. HENNAPE.

P. S. Si toutefois l'administration, ce que je ne crois pas, avait besoin de la salle pour un des jours indiqués elle se réserve le droit de le changer.  
A. H.

La première de ces conférences a eu lieu lundi dernier et malgré l'heure tardive où les affiches avaient été apposées, je suis heureux de constater ce premier succès, plus de 120 personnes y étaient venues, et aucun trouble ne s'y est manifesté, ce qui d'ailleurs eût été absolument inconvenant, car le thème de la conférence « Hygiène et Education de l'Enfance », ne pouvait soulever aucune critique, à quelque parti que l'on appartienne, l'enfant est et sera toujours notre grand dominateur.

Je tiens personnellement à exprimer ici tous mes remerciements à notre camarade Rolland, qui s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de tact et beaucoup de cœur.

Je regrette aussi, pour quelques-uns, venus là espérant y voir des Révolutionnaires qu'ils n'y aient vu que des humanitaires.

R. CAZEBONNE.  
Ci-dessous, le programme des conférences à venir.

**Lundi 20 Février**  
Les Aliments de première nécessité  
**LES FALSIFICATIONS**  
par le citoyen Louis PARIZOT  
Conseiller général de la Seine

**Lundi 6 Mars**  
L'Hygiène des Usines et Ateliers  
**LES MALADIES INDUSTRIELLES**  
par le citoyen Lucien ROLAND

**Lundi 20 Mars**  
Les Associations ouvrières à travers les âges  
par le citoyen Lucien ROLAND

**Lundi 27 Mars**  
Les Villes et les Habitations insalubres  
par le citoyen René CHAUVIN  
ancien Député de la Seine

**Lundi 10 Avril**  
Le Régime alimentaire des Ouvriers  
**CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ÊTRE**  
par le citoyen Jules ROBERT  
Ingénieur-Chimiste  
Conseiller municipal de Courbevoie

### CONFÉRENCE

sur  
**L'Hygiène et l'Education de l'Enfance**  
par le citoyen Lucien ROLAND  
La Conférence donnée lundi dernier par le groupe socialiste de Nanterre, sous la présidence du citoyen Clave, a eu un grand

succès quoique beaucoup de nos concitoyens n'en eussent pas été avertis.  
De nombreux auditeurs se pressaient salle de la Mairie, pour entendre le conférencier M. Lucien Roland, dont la parole alerte, vive, expurgée soigneusement des phrases boursofilées a produit la meilleure impression.  
Le sujet d'ailleurs en était très intéressant : « L'Hygiène et l'éducation de l'enfance ». Après de très bons conseils aux pères et mères de famille pour les soins et la nourriture à donner aux petits enfants, le conférencier, avec d'excellentes raisons à l'appui de sa thèse, préconise exclusivement le développement physique jusqu'à l'entrée à l'école primaire.  
Au milieu d'idées neuves, hardies, le conférencier, par des réminiscences classiques, indique ses préférences pour les systèmes adaptés dans l'antiquité, tels que l'éducation en commun et aux frais de la société ainsi que l'appliquaient les spartiates dont il repousse toutefois la brutalité.  
« Cherchez jamais les enfants, s'écrie-t-il ! Cherchez plutôt à laire de vos fils et de vos filles des amis qui auront en vous toute confiance, et dont vous connaîtrez plus facilement les qualités et les défauts que vous pourrez entraver » et dans une figure familière il ajoute : « Il est préférable que vous treuffiez votre tire la barbe en vous embrasant, que d'avoir devant vous une attitude éraillée et hypocrite ».  
L'orateur rend hautement hommage au personnel enseignant, mais il voudrait qu'en éloignant des enfants tout ce qui tend à leur fausser l'esprit, surtout les livres à croyance surannée, il se déclare partisan de la coéducation des sexes et préconise pour la plus tendre enfance des chansons pu rement poétiques, naturalistes, qui seraient des leçons de choses afin qu'ils se familiarisent avec ce qui les entoure.  
Il termine en disant que d'accord avec tous les socialistes, il veut une éducation méthodiquement scientifique et qu'il faut surtout préparer nos enfants à être intelligents, amoureux du beau, en même temps qu'ils soient physiquement forts. L'avenir, dit-il en terminant, est aux races fortes et par conséquent aux races saines ». Paroles à méditer.  
Des applaudissements nourris saluent cette péroraison et le conférencier cède la parole à Mme Grubert pour chanter deux très jolies et très poétiques chansons enfantines.  
Il y avait là une surprise à laquelle personne ne s'attendait et nous ne pouvons que féliciter cette dame, dont la voix pleine, bien timbrée, résonnait merveilleusement dans la salle municipale ; d'ailleurs, les applaudissements enthousiastes des auditeurs ne lui ont pas manqué.  
En somme, beau et grand succès d'éducation sociale et beau profit pour la caisse des écoles, car une quête faite à l'issue de la conférence a produit 8 fr. 10.  
Nous espérons que les organisateurs de ces conférences, nous intéresseront de même, le 20 février, avec la conférence sur **Les Aliments de première nécessité** qui sera faite par M. Parisot, Conseiller général de la Seine.

Un qui sait compter.

### DAMES FRANÇAISES

La prochaine Conférence sera faite le vendredi 17 février, par M. le Docteur Mary, sur :  
Etude de l'éther, la cocaïne, l'opium et ses alcaloïdes (morphine) au point de vue thérapeutique et toxique.  
L'entrée de la salle étant gratuite, les dames du Comité de Nanterre prient le public d'y assister.

### Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers

La fête que notre Fanfare a donnée samedi dernier, dans les salons de la Mairie, à ses Membres honoraires, a été un succès.  
Il ne pouvait, du reste, en être autrement, grâce au concours que la *Fraternelle*, notre vaillante société lyrique a prêtée et qui a été le plus large et le plus dévoué.  
Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture des portes, nombre de personnes attendaient avec impatience le moment de pénétrer dans la salle.  
L'Assemblée générale des membres honoraires de la caisse de famille des Sapeurs-Pompiers et de la subdivision, se réunira à la Mairie, mercredi 15 courant, à 8 heures 1/2 du soir.

### Sapeurs-Pompiers

L'Assemblée générale des membres honoraires de la caisse de famille des Sapeurs-Pompiers et de la subdivision, se réunira à la Mairie, mercredi 15 courant, à 8 heures 1/2 du soir.

### Association Amicale des Anciens Elèves

11, Boulevard du Midi

La réunion mensuelle des anciens Elèves de l'Ecole communale de Nanterre a eu lieu le Dimanche 5 février à 10 heures du matin.  
Cette réunion a été à la fois agréable et instructive.  
La première partie de la séance a été consacrée aux jeux, la seconde à une conférence sur l'alcoolisme fort intéressante, faite par le directeur de l'Ecole. Ensuite, plusieurs projets ont été étudiés, particulièrement, ceux de fonder une caisse de réserve pour permettre aux membres de l'Association de faire des excursions lorsque le moment sera venu.  
Quatre délégués, MM. Guillet, Jacquet, Delavoët et Mellot ont été nommés par leurs camarades pour les représenter auprès du comité.  
Après l'adoption des insignes de l'Association, la séance a pris fin à midi un quart.  
Tous nos compliments aux jeunes sociétaires déjà nombreux, qui vont vite et bien.

### Compte Rendu

En présence de plus de deux cents délégués de la banlieue, M. Hennape, maire de Nanterre, ouvre la séance à 3 heures 1/2 précises, en adressant ses plus sincères remerciements à la presse parisienne et à la presse suburbaine pour la publicité qu'elles ont bien voulu donner à sa convocation.  
Il exprime sa grande satisfaction en voyant la nombreuse assemblée qui compose la réunion et la remercie également de l'empressement qu'elle a mis à se rendre à son appel.  
Après avoir invité les Délégués au calme, M. Hennape déclare que le but qu'il recherche dans cette réunion est

### Société de Secours-Mutuels

Situation financière au 31 Décembre 1898

RECETTES		
En caisse au 31 décembre 1897	2.309, 90	
Reçu des Membres honoraires	728, »	
Reçu des Membres participants :		
Hommes	2.958, 25	
Dames	1.853, »	
Mineurs	132, 25	
Amendes	132, 75	
Dispenses, entrées et livrets	228, 40	
Legs J.-B. Lemaître	1.000, »	
Subvention communale	200, »	
Rente Lalouë	38, »	
Mevrel	50, »	
Rigault	100, »	
Pompier	4, »	
Poignant	25, »	
Total des recettes		9.759, 55

### DEPENSES

1.752 journées de maladie :		
Dont :		
30 j. à 1 fr.	30, »	
Hommes 1.015 j. à 1 fr.	50 152, 50	
47 j. à 2 fr.	94, »	
108 j. à 0 fr. 75	81, »	
Dames	552 j. à 1 fr.	552, »
Gratification au concierge de la Mairie		20, »
Frais de convois		404, 45
Indemniés aux veuves		515, »
Timbres-Postes		6, »
Bains	49, 75	
Imprimés	28, »	
Livrets	13, 60	
Joncheret (Pension)	23, 40	
Société de Puteaux (Abonnement médical)	15, »	
Frais de Gestion	650, »	
Honoraires des médecins	1.703, »	
Notes des pharmaciens	2.200, 60	
Total des dépenses		7.968, 30
Total des recettes		9.759, 55
Dépenses à déduire		7.968, 30

### CAISSE DES RETRAITES

Reste en caisse au 31 décembre 1898

1898	1.791, 25
Caisse des dépôts et consignations	23.229, 72
Caisse du Trésorier	1.791, 25
Avoir disponible au 31 décembre 1898	25.020, 97

### Elections Sénatoriales

Réunion des Délégués Sénatoriaux de la Seine tenue le Dimanche 5 Février 1899, salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville.

### COMPTE RENDU

En présence de plus de deux cents délégués de la banlieue, M. Hennape, maire de Nanterre, ouvre la séance à 3 heures 1/2 précises, en adressant ses plus sincères remerciements à la presse parisienne et à la presse suburbaine pour la publicité qu'elles ont bien voulu donner à sa convocation.  
Il exprime sa grande satisfaction en voyant la nombreuse assemblée qui compose la réunion et la remercie également de l'empressement qu'elle a mis à se rendre à son appel.  
Après avoir invité les Délégués au calme, M. Hennape déclare que le but qu'il recherche dans cette réunion est

d'amener la majorité des délégués sénatoriaux de la banlieue à adopter le programme déjà discuté et établi par un grand nombre de délégués au cours des deux réunions précédentes et réussies.  
Il n'entend pas développer à nouveau ce programme dont chacun a eu connaissance mais dont les points essentiels se définissent par ces trois articles :

### PROGRAMME

- 1° Rentrée du département de la Seine dans le droit commun ;
- 2° Abolition des monopoles ;
- 3° Obligation par le candidat honoré de la confiance des Délégués de la banlieue, d'employer tous ses efforts pour la solution des questions suivantes : Eau, Gaz, Electricité, Tramways, Enseignement, Hygiène, etc.

Comme convocatrice de la réunion, M. Hennape, voulant, avant tout, rester sur le terrain de la défense des intérêts de la banlieue, dit qu'il considère son rôle, pour cette séance, comme terminé craignant que la question politique soit, malgré le but qu'il recherchait, particulièrement agitée.  
Aussi, afin de ne pas porter la division parmi les défenseurs des revendications de la banlieue, prie-t-il l'assemblée de nommer son bureau, déclinant l'honneur de diriger les débats de la réunion.

En conséquence, il demande qu'on veuille bien nommer d'abord un président.  
Deux noms étant mis en avant : ceux de MM. Parisot et Baulard, M. Hennape met aux voix le premier nom proposé : celui de M. Parisot.

Il suit la contre-épreuve, la réponse étant négative, il met aux voix la candidature de M. Baulard, laquelle obtient la majorité.

Sur l'invitation de M. Hennape, M. Baulard prend place au bureau en qualité de président.  
M. le Président remercie alors en quelques mots l'assemblée de l'honneur qui lui est fait de diriger les débats et déclare qu'il apportera à la tâche qui lui incombe, toute l'impartialité exigée.  
On procède ensuite à l'élection des membres du bureau qui se trouve être ainsi composée :

Président : M. Baulard, député ;  
Assesseurs : MM. Baudoin et Parisot, conseillers généraux ;  
Secrétaire : M. Bizouard, conseiller municipal.

M. le Président demandant quels sont les candidats présents à la réunion, MM. Bassinet, Christophe, Dupré, Frébault, de Bourneville, Longuet et du Bellay répondent à cet appel.

Sur la proposition de son président, l'assemblée décide d'entendre chaque candidat à tour de rôle et d'accorder à chacun d'eux 15 minutes au maximum pour le développement de son programme, quitte ensuite à répondre aux questions qui leurs seront posées.  
Le sort désigne dans l'ordre où ils devront prendre la parole :

MM. Frébault, Bassinet, Christophe, Dupré, Longuet, de Bourneville, du Bellay.

M. Frébault monte alors à la tribune et vient développer son programme.

Il rappelle son passé politique, dit combien toute sa vie a été attachée aux idées républicaines et veut traiter des revendications de la banlieue. Mais le délai de 15 minutes qui lui était accordé étant expiré, il déclare qu'à son grand regret, il ne peut entrer dans le développement d'une pareille question dans un laps de temps aussi restreint, et termine en ajoutant qu'il continuera sa guerre au cléricalisme, aux jésuites et à la réaction.

M. Bassinet qui lui succède affirme lui aussi son dévouement à la République, rappelle son rôle à l'Hôtel de Ville, expose qu'avant 1890 le Conseil général ne se réunissait qu'après les séances du Conseil municipal ;

Qu'il en résultait que, comme celles-ci finissent très tard, il ne restait jamais assez de temps pour les affaires du département ;

Que pour remédier à cet état de choses il avait obtenu que le Conseil général eut, chaque semaine, une séance particulière ;

Et que tous les trois ans, la présidence du Conseil général fut décernée à un représentant de la banlieue.

Il rappelle, en outre, qu'il avait combattu pour l'établissement de la gendarmerie dans la banlieue et pour les tramways de pénétration.

Puis après avoir fait une description de sa biographie, il quitte la tribune en déclarant que si les électeurs l'envoient au Sénat, il y fera la même besogne qu'à l'Hôtel de Ville.

C'est ensuite le tour de M. Christophe.

Le candidat compare par se plaindre de ce qu'on donne trop de place à la politique.

Il veut la révision des patentes, la répression du commerce illicite, la diminution des frais de justice.

Il déclare qu'il est partisan de la révision de la Constitution dans le sens républicain, par une assemblée constituante ; de la suppression, en principe, du Sénat, ou tout au moins de la modification de ses attributions actuelles ; et voudrait la nomination des sénateurs par le suffrage universel avec une durée de leur mandat de 6 années.

Il termine le développement de son programme en déclarant que s'il va au Sénat aucun électeur ne pourra compter sur lui pour ses affaires personnelles, qu'il ne s'occupera de lui que s'il est lésé, et non pour lui procurer une prébende, et qu'il travaillera pour le bien général et non pour le bien particulier.

M. Dupré fait sa profession de foi par cette déclaration :

Je suis un candidat banlieusard.  
La banlieue n'a pas d'eau, pas de lumière, elle manque d'écoles...  
Je veux lui donner tout cela.  
Je veux que les sapeurs-pompiers soient payés par les compagnies d'assurances.

Je ne suis pas habitué à faire de la politique ; je n'en ferai pas.  
Je m'occuperai des travailleurs et de leurs filles, trop aménités pour donner à la patrie de solides enfants.

La parole est ensuite à M. Longuet.

Il développe son programme de républicain-socialiste, il expose son passé politique.

Pour lui l'élection sénatoriale de dimanche prochain est avant tout une élection politique.

Il reconnaît que les revendications de la banlieue méritent d'être écoutées, mai il est indispensable d'affirmer des idées politiques socialistes pour conjurer le péril réactionnaire et clérical.

Il rappelle qu'il avait toujours été banlieusard, que c'était précisément parce qu'il demeurait en banlieue que ses adversaires avaient pu lui faire perdre son siège de conseiller municipal de Paris.

Parlant de son séjour au Conseil municipal de Paris pendant sept années, il déclare qu'il n'a cessé de défendre et les intérêts de Paris et ceux de la banlieue.

Aucune question dont on s'occupe en banlieue ne lui est inconnue.

Il réclamera, s'il est élu, la suppression des monopoles, eau, éclairage, transport, s'occupera des réformes d'assistance et de la création des maisons de retraite pour les vieillards.

Enfin, il affirme son opinion sur la nécessité de la rentrée du département dans le droit commun.

M. de Bourneville est ensuite entendu.

Il développe longuement son programme, en s'appuyant surtout sur ses travaux passés.

Quant à M. du Belley, qui a mis fin à l'audition des candidats en ce qui concerne leur profession de foi, il ne s'est spécialement occupé que de l'affaire Dreyfus, et prend à parti M. le Président de la République et M. Ch. Dupuy au sujet de la loi qualifiée d'exception, qui vient d'être déposée par le Gouvernement.

M. Tournard, qui se déclare candidat, demande la parole. Un tumulte se produit à la suite duquel le président consulte l'Assemblée pour savoir si elle veut l'entendre. Elle se prononce contre.

La Ligue Paris-Banlieue, représentée par quelques-uns de ses membres, ayant convoqué à cette réunion le groupe socialiste de Paris, ceux-ci viennent soutenir la candidature de M. Longuet.

Puis, M. André Lefèvre, conseiller municipal de Paris, somme les candidats d'avoir à faire connaître leur avis sur le projet de loi déposé par le gouvernement en vue de dessaisir la Chambre criminelle du dossier de l'affaire Dreyfus.

M. Frébault déclare qu'il votera contre cette loi qui est la négation même du droit et de la justice.

M. Bassinet s'exprime ainsi :

« Si, pour être Dreyfusard, il faut admettre que Dreyfus est innocent, je ne suis pas Dreyfusard ; si, au contraire, il faudrait admettre qu'il y aurait un malheureux, condamné illégalement, dont le procès devrait être révisé, je suis Dreyfusard.

« Je voterai la loi en question si elle doit apporter le calme au pays. »

M. Christophe accepte la loi d'exception.

MM. Longuet et de Bourneville se déclarent les ennemis de cette loi qu'ils ne voteront pas si la confiance de leurs électeurs les y appellent.

Enfin, la séance a été levée par M. Baulard, président, sans qu'aucun ordre du jour n'ait été proposé.

Nous sommes particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue à un nouveau journal *l'Ami des Bêtes* ; cette charmante petite feuille illustrée, qui va devenir le lien commun entre tous les amis des bêtes, se propose, comme son titre l'indique, de propager l'amour des animaux en nous les faisant mieux connaître, de rendre l'humanité meilleure et plus juste à leur égard, de féliciter et de dénoncer tant de cruautés exercées contre nos « bons frères inférieurs », de réclamer en leur faveur l'application sévère de la loi Grammont et de demander pour eux les lois protectrices plus sérieuses et plus étendues encore. Ajoutons que c'est à une femme, Mlle Adrienne Neyrat, que revient l'honneur de cette charmante et généreuse entreprise ; nous lui souhaitons de tout cœur le succès qu'elle lui mérite.

D'ailleurs, la liste des collaborateurs illustrés qui lui ont promis leur concours et parmi lesquels nous citerons MM. Victor Cherbuliez, Anatole France, Larroumet, Henri Lavedan, Jules Lemaître, Pierre Loti, Mézières, Maurice Barrès, Rosa Bonheur, Clémentine, Benjamin Constant, Carou Duran, Camille Flammarion, Henri Fouquier, Marcel Hugues, Jaurès, Octave Mirbeau, Armand Scholl, Armand Silvestre, Séverine, Emile Zola, Steinlen, etc., etc., est pour *l'Ami des Bêtes* le plus sûr garant de longévité.

### L'EMPLOI D'UN SOU

Plus que jamais, aujourd'hui, les exigences de la vie nous font songer à l'avenir, et chacun s'ingénue à trouver les moyens d'assurer ou du moins d'améliorer l'existence que réserve la vieillesse ou l'âge mûr.

Les efforts individuels échouent devant l'impossibilité matérielle d'arriver à ce but que seule la mutualité et l'association permettent d'atteindre.

Plusieurs associations de prévoyance se sont fondées depuis une dizaine d'années et leur prospérité est une preuve indéniable de leur efficacité.

Parmi toutes les sociétés civiles de retraites, le SOU QUOTIDIEN, basé sur des principes humanitaires exclusivement, a su résoudre un de ces problèmes si ardemment recherchés par tous ceux qui ont la prévoyance de l'avenir.

Fondée depuis sept années seulement, cette association compte aujourd'hui 6.500 sociétaires et les valeurs représentant son capital social sont en dépôts rigoureux à la Banque de France.

Son titre dit son but : les sociétaires économisent et lui versent une cotisation d'un sou par jour, c'est-à-dire 1 fr. 50 ou 1 fr. 53 par mois et elle leur assure en échange, après 15 ans de sociétariat, une rente annuelle basée sur la mutualité et l'accumulation des capitaux, offrant ainsi le moyen de se ménager un soutien pour la vieillesse.

Recherchant spécialement le bien-être de tous et la justice, cette Société, la seule parmi celles basées sur le même principe, a jugé qu'il était inhumain de ne pas faire participer la veuve ou le veuf aux droits acquis par son conjoint, en cas de décès. Aussi, par une clause particulière de ses statuts, elle leur reconnaît le droit de succéder aux bénéfices acquis par l'époux ou l'épouse sociétaire.

Les enfants, pour lesquels des conditions spéciales sont faites, peuvent être inscrits dès le premier âge.

Même en cas d'arrêt dans le paiement des cotisations, le sociétaire n'est pas radié et continue à faire partie de la Société. En outre les sociétaires conservent gratuitement le droit à la pension de retraite si après cinq années de secrétariat, il survenait une maladie assez grave pour les empêcher de travailler.

On peut adhérer par lettre en envoyant au Secrétaire de la Société, 42, rue du faubourg Montmartre, à Paris, la somme de 2 fr. 15 pour droit d'entrée, coût et envoi du livret qui indique l'adresse de la section où l'adhérent pourra se présenter ensuite pour verser ses cotisations dans la ville et sans frais.

Après des années de recherches ! — Thiévile (Calvados), le 23 octobre, 1897. — Depuis longtemps ma femme souffrait de maux de tête et d'une constipation très dou-

loueuse. Après avoir fait usage de toutes sortes de purgatifs sans obtenir de résultats j'ai eu la bonne idée de lui faire prendre de vous excellents Pilules Suisses ; elles ont produit un effet presque immédiat.

Léon SABINE (Sig. lég.).  
A. M. Hertzog, ph., 28, r. de Grammont, Paris.

### Crèche communale

### GRANDE TOMBOLA

Prix du Billet : 25 CENTIMES

en vente chez tous les commerçants de la ville

Les lots sont exposés chez M. CAUCHO IS 82, rue du Chemin-de-Fer

### UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la poitrine : asthme, catarrhes, bronches chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par aéro ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

### INSTITUTION DE JEUNES GENS

15 - Rue des Moutons - 15 RUEIL (S.-&O.)

PENSION, DEMI-PENSION, EXTERNAT

Grand établissement construit il y a quelques années en observant les meilleures règles de l'hygiène ; 5,000 mètres de terrain — Splendide installation.

— Calorifère — Eau de source — Situation élevée dominant la ville — Vue magnifique sur St-Germain, Marly,

### PRIX MODÉRÉS

Mr & Mme PERARDEL

AGENCE

DE

Vente et Location

DE MAISONS

33, Boulevard du Couchant

(Ancien 29)

### Eviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

EMISSION DE 500.000 OBLIGATIONS COMMUNALES de 500 fr. avec LOTS rattachant 13 fr. d'intérêt par an.

PRIX D'EMISSION : 425 fr.

Payables : 20 fr. et par fractions, — 30 fr. à la répartition et le surplus, en 8 versements.

Pendant toute la durée de l'emprunt, chaque tirage comportera 175.000 fr. de lots comprenant alternativement

1 lot de 150.000 fr.

et 1 lot de 100.000 fr.

Durant les 20 premières années, ces tirages seront au 30/09/1899 et 0

pour 1.050.000 fr. de lots par an.

Pour le surplus, voir le prospectus ou l'office.

Subscription publique le 21 Février 1899

A PARIS : au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans les principales Sociétés de Crédit

et dans les principales Sociétés de Crédit